

[etudiants.jean-monnet] Modalités de reprise à partir du 1er mars

20 Février 2021 0:07

Chers étudiants,

Les vacances de février débutent demain. Dès la rentrée de mars, nous allons profiter de la dernière ligne droite avant les examens pour organiser le retour de l'ensemble des formations à la faculté, ainsi que nous l'avions annoncé, en vertu des dispositions réglementaires qui s'imposent à nous.

**1°. La reprise des enseignements se fera, à partir du 1er mars, selon les mêmes modalités qu'actuellement, sur l'ensemble des sites de la faculté :**

- **reprise des TD en présentiel** pour ceux qui le souhaitent ;
- possibilité fortement recommandée d'assister aux cours magistraux qui précèdent ou qui suivent immédiatement le ou les TD en présentiel ;
- possibilité de se restaurer par l'achat d'un panier repas à 1€ au CROUS (self) et de le consommer soit à l'extérieur sur les bancs, soit dans la salle de restauration selon les modalités indiquées par le CROUS ;
- possibilité de bénéficier du tutorat pour les L1 ;
- port du masque, gel hydroalcoolique et respect des gestes barrières impératifs sur l'ensemble du campus.

**2°. ATTENTION : les contraintes sanitaires sont encore strictes** et nous interdisent de vous faire revenir en trop grand nombre en même temps à la faculté. C'est pourquoi, dans un premier temps, afin que le retour à la faculté soit permis à tous (**selon les modalités indiquées au 1°**), il est nécessaire d'instaurer l'ordre suivant :

- la semaine du 1er au 6 mars : L1 et M1 en présentiel (L2 et L3 à distance) ;
- la semaine du 8 au 13 mars : L2 et L3 en présentiel (L1 et M1 à distance) ;
- la semaine du 15 au 20 mars : L1 et M1 en présentiel (L2 et L3 à distance) ;
- la semaine du 22 au 27 mars : L2 et L3 en présentiel (L1 et M1 à distance) ;
- les M2, en petits effectifs, ont toujours la possibilité, depuis le 8 février dernier, de revenir, en fonction des arrangements trouvés par les responsables de cours. Cette possibilité demeure.

Bien sûr, ces conditions et modalités ne sont pas idéales. Mais nous préférons vous permettre de revenir à la faculté et d'assister à quelques TD et cours avant les examens.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, recevez tous nos encouragements.

Le doyen  
L'équipe de direction

université  
PARIS-SACLAY

FACULTÉ  
JEAN MONNET  
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

**Boris Bernabé**

Doyen

54 Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux

N° 01 40 91 18 01

[www.universite-paris-saclay.fr](http://www.universite-paris-saclay.fr)

université  
PARIS-SACLAY

FACULTÉ  
JEAN MONNET  
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

[etudiants.jean-monnet] Présentiel à la faculté la semaine prochaine

11 Février 2021 19:24

Chers étudiants,

Le très faible nombre de présents à la faculté depuis lundi nous incite à attendre la fin des vacances de février pour étendre la reprise des TD, progressivement, à l'ensemble des formations de la faculté.

Dès lors, la semaine prochaine, seuls les TD de L1, certains cours de M2 et des examens pour quelques-uns d'entre vous déjà programmés, continueront d'être proposés en présentiel, selon les mêmes modalités qu'aujourd'hui (cf. mon précédent message).

Avec mes encouragements (à revenir à la faculté).

**université**  
**PARIS-SACLAY**

**FACULTÉ**  
**JEAN MONNET**  
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

**Boris Bernabé**

Doyen

54 Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux

N° 01 40 91 18 01

[www.universite-paris-saclay.fr](http://www.universite-paris-saclay.fr)

**université**  
**PARIS-SACLAY**

**FACULTÉ**  
**JEAN MONNET**  
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

## [etudiants.jean-monnet] Retour progressif et partiel des enseignements à la Faculté dès lundi 8 février

4 Février 2021 18:17

Chers étudiants,

La circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier dernier, ainsi que le décret du 2 février 2021, nous permettent désormais de vous faire revenir partiellement et progressivement à la Faculté, comme je vous l'avais annoncé dans un précédent message. Nous nous en réjouissons - bien que des annonces contradictoires soient toujours possibles, compte tenu de la précarité de la situation sanitaire.

**Dans un premier temps (semaine du 8 au 13 février), seuls les TD de première année, dans leur grande majorité, reprendront en présentiel**, donc sans constitution de groupes à l'intérieur d'un TD. Je répète : tous les étudiants d'un même groupe de TD sont invités à revenir à la Faculté pour suivre leurs travaux dirigés. Votre retour repose sur votre bonne volonté et n'a aucun caractère obligatoire. De sorte que le TD sera diffusé en direct sur eCampus pour ceux qui ne voudraient ou ne pourraient pas venir à la Faculté. Une annonce planning vous indiquera quels sont exactement les TD qui reprennent en présentiel. Soyez attentifs à ces annonces.

**Par ailleurs, si vous avez un cours magistral avant ou après la séance de TD** qui vous empêche, en raison du temps de transport, de rentrer chez vous ou d'en partir suffisamment à l'avance pour être à l'heure en TD, vous pourrez suivre le cours magistral à la Faculté : ici, deux cas de figure :

**1. Soit votre professeur est à distance**, alors vous pourrez vous installer dans l'amphithéâtre normalement attribué au cours et suivre avec votre ordinateur l'enseignement à distance (toute exception concernant le lieu d'enseignement vous sera indiquée par annonce planning) ;

**2. Soit votre professeur est présent**, alors vous pourrez vous installer dans l'amphithéâtre et suivre le cours en présentiel (le cours sera donc dispensé selon un mode hybride, puisque vous ne serez pas tous présents). Vous devrez impérativement veiller à vous répartir dans l'amphithéâtre et à vous espacer le plus possible. Le port du masque reste obligatoire sur l'ensemble des campus de la Faculté.

Pour les TD finissant après 18h00, une attestation vous sera délivrée pour que vous puissiez regagner votre domicile après le couvre-feu.

**Enfin, si vous devez rester à la Faculté entre midi et quatorze heures**, le CROUS vend des paniers repas à emporter, que vous pourrez consommer dehors, en respectant les distances entre vous (2 mètres minimum sans masque ; sur le campus de

Sceaux, des tables ont été installées entre les pilotis sous le bâtiment D).

Vous avez reçu en début de semaine un message de la présidente de l'université qui notamment vous rappelle l'ensemble des aides, financières et psychologiques, dont vous pouvez bénéficier. N'hésitez pas à vous saisir de ces possibilités.

La semaine du 15 au 20 février sera organisé le retour d'autres formations. Vous en serez naturellement informés.

Dans l'attente impatiente de vous retrouver, dès lundi pour certains d'entre vous, recevez tous mes encouragements.

**université**  
**PARIS-SACLAY**

**FACULTÉ**  
**JEAN MONNET**  
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

**Boris Bernabé**

Doyen

54 Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux

N° 01 40 91 18 01

[www.universite-paris-saclay.fr](http://www.universite-paris-saclay.fr)

**université**  
**PARIS-SACLAY**

**FACULTÉ**  
**JEAN MONNET**  
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

[etudiants.jean-monnet] Retour progressif à partir du 8 février

30 Janvier 2021 21:32

Chers étudiants,

Les nouvelles conditions sanitaires et techniques inscrites dans la circulaire du 22 janvier dernier nous permettent désormais d'envisager le retour **partiel et progressif** à la Faculté de ceux qui le souhaitent **à partir du 8 février prochain**. Vous serez avertis des modalités de reprise pour vos formations respectives (de la L1 au M2) dans le courant de la semaine prochaine.

Nous nous réjouissons tous de votre retour, même partiel et progressif, que nous appelons de nos vœux depuis longtemps.

Avec tous mes encouragements.

université  
PARIS-SACLAY

FACULTÉ  
JEAN MONNET  
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

**Boris Bernabé**

Doyen

54 Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux

N° 01 40 91 18 01

[www.universite-paris-saclay.fr](http://www.universite-paris-saclay.fr)

université  
PARIS-SACLAY

FACULTÉ  
JEAN MONNET  
DROIT-ÉCONOMIE-GESTION

## [etudiants.jean-monnet] Travaux dirigés L1

20 Janvier 2021 20:55

Chers étudiants,

Nous vous avons annoncé la semaine dernière la possibilité de continuer les TD de L1 (qui ont débuté cette semaine) en présentiel dès le 25 janvier. Cette annonce, consécutive aux déclarations du premier ministre, était conditionnelle tant à l'évolution de l'épidémie et qu'à celle des contraintes logistiques qui lui sont liées.

L'ensemble de ces conditions, cumulatives, ne nous permettent pas d'organiser la reprise des TD de L1 en présentiel dans les semaines à venir et jusqu'à nouvel ordre, selon des modalités acceptables pour vous comme pour vos professeurs.

En effet, deux contraintes s'additionnent : votre retour en TD implique un accueil à « 50% de la capacité des salles ET 50% du temps horaire étudiant par séquence d'une ou deux semaines » Il est impossible, pour nos formations, et compte tenu des effectifs, de mettre en œuvre cette double contrainte, en particulier la jauge temporelle. Vous seriez amenés à vous déplacer pour suivre, finalement très peu de temps, des enseignements de TD en présentiel et devriez venir avant et rester après, pour suivre, à distance, vos autres cours de la journée. Il n'est pas envisageable de vous répartir dans autant de salles qu'il le faudrait pour respecter l'impérative distanciation. Au-delà, les contraintes de couvre-feu que vous connaissez, rendraient impossible, avec les trajets, le maintien de vos emplois du temps. Nous ne parvenons pas à trouver une solution « hybride » qui soit satisfaisante ou tout simplement réaliste, pour vous comme pour vos professeurs.

Nous vous rappelons par ailleurs que le dispositif de soutien au L1 (tutorat) demeure accessible (petits groupes en présentiel). N'hésitez donc pas à vous manifester auprès de la directrice des études ([fanny.binois@universite-paris-saclay.fr](mailto:fanny.binois@universite-paris-saclay.fr)).

Croyez bien que nous avons essayé de trouver une solution qui permette un retour sécurisé, sans ajouter de difficulté à la contrainte principale. Nous en sommes particulièrement désolés et attendons, comme vous avec impatience, des temps meilleurs.

Avec tous nos encouragements,

Le doyen  
L'équipe de direction

## [etudiants.jean-monnet] Enseignements - dernières évolutions

14 Janvier 2021 20:53

Chers étudiants,

Après les déclarations du gouvernement énoncées ce soir en conférence de presse, plusieurs évolutions sont à noter concernant les modalités d'enseignement à la faculté :

**1.** Dans un premier temps, il est à noter que **tous les TD commenceront à distance dès lundi 18 janvier**. Par ailleurs, **les TD de L1** (et seulement les TD de L1) **devraient pouvoir continuer en présentiel à partir du lundi 25 janvier (pour la deuxième séance)** : nous reviendrons vers vous dans le courant de la semaine prochaine pour vous en donner les modalités d'organisation, qui seront nécessairement tributaires des conditions sanitaires.

**Nous remercions ici les titulaires de cours de bien vouloir informer sans attendre leurs équipes pédagogiques de ces évolutions.**

**2.** L'**extension du couvre-feu à 18h** nous obligera à délivrer des **dérogations spéciales**. Le cas échéant, vous recevrez ces dérogations en fonction des modalités de reprise des enseignements ou des nécessités de présence à la faculté au-delà de 18h.

**3.** Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans sa circulaire du 20 décembre 2020, a rendu possible la mise en place d'un **accueil des étudiants par petits groupes de 10**, afin de bénéficier d'un **tutorat**. Cette mesure a été immédiatement organisée à la faculté, dès la publication de la circulaire. Dès la semaine du 4 janvier, de petits effectifs ont été accueillis par les tuteurs (ces derniers ayant été recrutés dès avant les congés par anticipation). Nous vous invitons vivement à profiter de cette aide : un accueil est encore possible dans des conditions très sécurisées. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la directrice des études ([fanny.binois@universite-paris-saclay.fr](mailto:fanny.binois@universite-paris-saclay.fr)) et à en profiter.

**4.** Une **plateforme d'inscription et de prise de rendez-vous auprès de notre permanence de tests PCR et antigéniques** vient d'être créée sur eCampus (l'ouverture à tous est en cours et sera finalisée d'ici lundi). Ceux d'entre vous qui auront pris rendez-



vous pourront, avant ou ensuite le cas échéant, demander à s'installer dans une salle pour suivre les enseignements à distance. N'hésitez pas à utiliser cette possibilité, qui fait partie des précautions que nous devons tous prendre (avec l'utilisation de l'application Tous Anti Covid).

Nous avons tous bien conscience de la dureté de la situation, des difficultés dans lesquelles vous vous trouvez, les uns et les autres, depuis presque un an. Nous faisons, vous le savez, tout ce qui est en notre pouvoir pour atténuer les conséquences de cette crise sanitaire qui nous touche tous. Des aides médicales et psychologiques sont à votre disposition (voir le site internet de la faculté et celui de l'université), ainsi que l'adresse : [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr).

Nous vous tiendrons bien sûr informés des prochaines évolutions de la situation.

Avec tous nos encouragements.

Le doyen

L'équipe de direction

---

## [etudiants.jean-monnet] Rentrée de janvier à la Faculté Jean Monnet

18 Décembre 2020 19:46

Chers étudiants,

Les examens s'achèvent pour la grande majorité d'entre vous, en même temps que ce premier semestre et, plus largement, que l'année 2020 presque entièrement soumise à l'épidémie de coronavirus.

Un cycle s'achève, donc, et l'ensemble des enseignants et des membres de l'administration se joignent à nous pour, avant tout résultat, vous féliciter pour votre engagement et votre fidélité à notre faculté. Vous travaillez pour vous, bien sûr, dans des conditions anormalement compliquées, mais vous n'oubliez pas ce que cette situation implique pour l'ensemble de notre communauté, ce dont nous vous savons particulièrement gré eu égard aux circonstances.

Ces circonstances vont encore évoluer à la rentrée. En effet, conformément à l'annonce générale de l'Université que vous venez de recevoir envisageant « un retour progressif [...] dans le courant du mois de janvier », **nous ne sommes pas autorisés à reprendre nos enseignements en présentiel à la rentrée.** De sorte que **les cours reprendront dès le 4 janvier à distance** sur eCampus selon le calendrier établi. Seuls les examens de la première session qui ont été programmés en début d'année 2021 en présentiel sont maintenus dans cette modalité. S'agissant des travaux dirigés ou du tutorat - et plus généralement des conditions « progressives » de retour - les consignes vous seront données au début du mois de janvier.

Nous vous recommandons une lecture attentive du Plan de reprise de continuité d'activité de l'Université mis à jour (message présidence), qui vous rappelle utilement non seulement les mesures prises en cette période d'épidémie, mais encore des informations essentielles sur ce qu'est une personne à risque, sur la liste des référents Covid, sur les gestes barrières ou les tests utiles...

En dépit de ces circonstances, nous vous souhaitons de bonnes et reposantes vacances, de belle fêtes de fin d'année sans oublier les bons gestes et les bons réflexes afin de préserver votre santé et celle de vos proches.

Boris Bernabé  
Doyen de la Faculté

---

7 Novembre 2020 16:46

Chers étudiants,

Depuis quelques jours, je reçois des messages d'inquiétude concernant l'organisation des examens du premier semestre. Nous avons essayé de dialoguer, lors des derniers conseils de faculté, puis lors d'une réunion spéciale, avec vos représentants étudiants élus. Malheureusement, ils n'ont pas participé à ces échanges. Je m'adresse donc à vous directement et collectivement pour vous faire part de ces réflexions. Je tente de répondre à l'ensemble de vos interrogations, raison pour laquelle ce message est un peu long.

### **I. Sur la nature présentielle ou distancielle des examens**

Lors du confinement de mars à mai, les voix étudiantes qui se sont élevées, jointes à celles de vos représentants, ont révélé le souhait très net de passer les examens en présentiel, soulevant des motifs d'équité, d'égalité de traitement entre étudiants, de fracture numérique, de concentration et d'espace à domicile... Ces critiques vis-à-vis des examens à distance coïncidaient avec celles formulées par la plupart des enseignants. À l'époque, il nous était interdit de vous faire venir à la faculté, tandis que le report des examens à été écarté par toutes les instances de notre université. Les examens donc ont eu lieu à distance, selon le calendrier.

Les arguments critiques alors exposés à l'encontre des examens en distanciel ont été entendus. C'est pourquoi le dialogue entre le gouvernement et les universités françaises a porté notamment sur le maintien des examens en présentiel pour les sessions suivantes, pourvu que des conditions sanitaires strictes soient respectées. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) a publié le 30 octobre une circulaire que je vous ai fait parvenir, indiquant : « Les examens et concours (dont les épreuves de contrôle continu) peuvent être organisés en présentiel, dans le cadre du strict respect du protocole sanitaire de mai 2020 actualisé ce jour et avec port du masque permanent par tous. » Cette position de principe est encouragée par notre université - position confirmée il y a quelques instants lors d'une réunion à la présidence de l'université.

Dès lors, le conseil de faculté a accepté le principe des examens en présentiel, en permettant aux enseignants de déroger à ce principe s'ils estimaient, pour des raisons pédagogiques (impérieuses à l'université), que leurs épreuves pouvaient se dérouler à distance. En outre, les arguments, en particulier ceux des étudiants, venant à l'appui d'une critique des examens à distance demeuraient et demeurent encore valables.

La plupart des messages reçus font état des dernières déclarations du président de la République, dans lesquelles il évoque une reprise des enseignements en présentiel à l'université à partir du début du mois de février. Mais cette déclaration n'implique aucunement une fermeture complète des universités jusqu'à cette date. L'organisation

en présentiel des examens n'est absolument pas remise en cause ici.

En conséquence, partant de ce fonctionnement, nous avons un calendrier des examens d'aspect « hybride ». En effet, certains de vos enseignants ont accepté le principe des examens en présentiel, d'autres ont estimé pouvoir renouveler l'expérience des épreuves en distanciel et l'ont fait savoir. À la suite de quoi le calendrier, une fois établi, a été publié à l'avance, comme nous en avons l'obligation réglementaire, et pour vous permettre de vous organiser. Ce calendrier ne peut être modifié à cette heure pour l'ensemble de la première session.

## **II. Sur les conditions sanitaires lors des examens en présentiel**

La plupart des messages reçus concernent des inquiétudes liées au virus lui-même et à sa propagation lors des examens. Je rappelle que la situation sanitaire n'était pas meilleure au printemps dernier (elle était même pire). Or, les principales critiques reçues à l'époque, comme je l'ai dit, portaient sur un souhait très fort de passer les examens en présentiel - ce qui nous était alors interdit. Qu'est-ce qui a changé ? Aujourd'hui, il nous est permis d'accéder à cette revendication que nous estimons parfaitement fondée. En revanche, les conditions sanitaires doivent être scrupuleusement respectées pour ces épreuves en présentiel. Ces conditions, que je rappelle ci-dessous, étaient inscrites dans mon précédent message.

### **1. Vous devez respecter, en toute circonstance, le protocole suivant :**

- Port du masque obligatoire sur la totalité du campus, jusqu'à la sortie (le port du masque ne vous empêchera pas de le retirer momentanément afin de permettre votre parfaite identification ; prévoir un masque par épreuve ; prévoir un sac permettant de recueillir le masque usagé) ;
- L'attente à l'entrée des amphithéâtres se fait en file indienne avec une distance d'un mètre entre chaque étudiant ; ne vous regroupez pas ;
- Lorsque vous entrez dans un bâtiment, le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire ;
- L'entrée en amphithéâtre ou en salle et la circulation se feront suivant les affichages et les consignes des appariteurs ;
- Chaque étudiant déposera sa carte d'étudiant de manière visible sur la table ;
- Nécessité d'une utilisation exclusivement personnelle de son matériel de composition (stylos, règles et autres matériels...) ;
- L'émargement (et le cas échéant la distribution des étiquettes d'anonymisation) se fera pendant l'épreuve ;
- En fin d'épreuve, les étudiants restent à leur place ;
- Une fois votre copie déposée et l'émargement effectué, vous pourrez sortir de la salle suivant les consignes et le sens de circulation ;
- À l'extérieur, il vous est demandé de ne pas créer de regroupements.

### **2. Dans les amphithéâtres et les salles d'examens, les conditions sanitaires sont strictes :**

- la jauge se situe systématiquement entre 30% et 50% (ce qui signifie que la salle d'examen sera occupée au maximum à 50% de sa capacité d'occupation, et la plupart du temps à 30% de sa capacité) ;
- les candidats sont répartis dans les salles et les amphithéâtres selon l'ordre de la convocation ;
- les lieux de composition sont désinfectés tous les matins et aérés le plus fréquemment possible, notamment entre les épreuves (n'oubliez pas de venir avec des vêtements chauds et

confortables) ;  
- des lingettes désinfectantes seront mises à disposition.

**3. Pour les étudiants qui ne pourraient pas passer leurs examens**, non rappelons qu'une seconde session est de droit. Ceux qui pourront justifier de leur absence devront faire parvenir leurs justificatifs le plus tôt possible à l'adresse : [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr) avec l'objet « JUSTIFICATIF D'ABSENCE SESSION 1 ».

Vous le constatez, toutes les mesures sont prises pour éviter les chaînes de contamination. Leur efficacité dépend de leur strict respect par chacun d'entre nous. Nous sommes tous bien conscients que l'année 2020 a pesé lourdement sur vos vies. Nous avons mis en oeuvre toutes les possibilités qui nous étaient offertes de pouvoir vous aider, en relayant notamment toutes les solutions d'aide financière proposées par l'université. Nous nous sommes équipés pour pouvoir vous dispenser les meilleurs enseignements possibles compte tenu des conditions sanitaires. S'il n'est pas possible de gommer l'impact de la crise sanitaire sur nos activités, nous avons mis toute notre énergie à l'atténuer le plus possible. Par ailleurs, il est indispensable, afin d'éviter le décrochage, que vous puissiez reprendre le plus tôt possible le chemin de la faculté, pour les cours comme pour les examens. Il est tout aussi indispensable que vous puissiez prendre de vraies et bonnes vacances de Noël avant d'entamer le second semestre.

Je vous prie de ne pas céder à la peur, mais de vous organiser en conséquence et de vous protéger selon le protocole indiqué. Vous devez savoir que tous vos efforts, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, sont liés à ceux, colossaux, de vos enseignants et de l'ensemble des services administratifs de notre faculté qui travaillent pour vous et plus largement pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche - et que je remercie ici solennellement. La vie ne s'étant pas arrêtée avec la crise sanitaire, notre souhait le plus cher est, comme l'an dernier, d'assurer non seulement la continuité pédagogique, mais, au-delà, de garantir les conditions de votre diplomation et la valeur de vos diplômes.

Avec mes plus sincères encouragements.

---

# [etudiants.jean-monnet] EXAMENS PREMIERE SESSION

20 novembre 2020 12 :57

Chers étudiants,

Les examens approchent. Pour notre faculté, ils auront lieu, comme vous le savez, du 7 au 19 décembre. Ce calendrier doit être respecté, dans la mesure où il a fait l'objet de plusieurs votes, notamment en CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire). Au-delà des contraintes matérielles (sanitaires en particulier), pédagogiques et administratives, il est impératif, eu égard au contexte, que vous puissiez pleinement profiter des prochaines vacances, sans avoir à réviser vos examens. Il est nécessaire en cette année particulière que vous puissiez reposer avant d'entamer le second semestre, qui lui aussi s'annonce fatigant.

Vous avez déjà été avertis, depuis longtemps, que ces examens se dérouleraient, en principe, en présentiel. Certaines épreuves, dont les modalités s'y prêtent particulièrement (QCM notamment), se dérouleront à distance. Par ailleurs, pour les autres épreuves (petites questions, écrits, oraux), vos enseignants ont choisi de vous les proposer soit en présentiel, soit à distance. Cette décision, éminemment pédagogique, leur appartient. Le présentiel étant autorisé (décision du gouvernement mise en oeuvre par l'université, cf. pj), c'est majoritairement la solution qu'ils ont privilégiée pour organiser leurs épreuves.

Dès lors, il faut distinguer celles qui se dérouleront à distance (I), de celles qui auront lieu en présence (II), à la faculté, que ce soit à Sceaux ou à Orsay. Pour l'ensemble des épreuves, le temps de composition indiqué sur le calendrier est le **temps réel** (pas de doublement ou de diminution).

## I. Les épreuves à distance

**1. Toutes les épreuves à distance se dérouleront sur eCampus**, plateforme à laquelle vous êtes habitués. Les épreuves seront accessibles, conformément au calendrier, à partir d'une section du cours portant le titre : « Examen de première session du... ». Dès lors, pour passer l'épreuve sur une matière, il vous faudra vous connecter à la plateforme eCampus **sur le cours concernant la matière** en question.

**2. Il vous faut anticiper une éventuelle difficulté de connexion.** Si vous rencontrez de telles difficultés (connexion domestique habituellement faible, multiplicité des connexions au domicile par d'autres membres de la famille, travaux annoncés sur la ligne...), des salles surveillées seront réservées à la faculté vous permettant de vous installer dans le respect des conditions sanitaires, de vous connecter et de passer votre épreuve dans de bonnes conditions techniques. Il faut pour cela vous faire connaître le

plus rapidement possible, depuis votre adresse universitaire, à l'adresse suivante : [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr), avec l'objet « FRACTURE NUMERIQUE » en précisant votre numéro d'étudiant. Attention, le signalement vaut pour la totalité des épreuves.

## **II. Les épreuves sur table, à la faculté**

**1. Vous devez respecter, en toute circonstance**, le protocole suivant :

- Port du masque obligatoire sur la totalité du campus, jusqu'à la sortie (le port du masque ne vous empêchera pas de le retirer momentanément afin de permettre votre parfaite identification ; prévoir un masque par épreuve ; prévoir un sac permettant de recueillir le masque usagé) ;
- L'attente à l'entrée des amphithéâtres se fait en file indienne avec une distance d'un mètre entre chaque étudiant ;
- Lorsque vous entrez dans le bâtiment, le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire ;
- L'entrée en amphithéâtre ou en salle et la circulation se feront suivant les affichages et les consignes des appariteurs ;
- Chaque étudiant déposera sa carte d'étudiant de manière visible sur la table ;
- Nécessité d'une utilisation exclusivement personnelle de son matériel de composition (stylos, règles et autres matériels...) ;
- L'émargement (et le cas échéant la distribution des étiquettes d'anonymisation) se feront pendant l'épreuve ;
- En fin d'épreuve, les étudiants restent à leur place : les copies seront déposées dans des bannettes lors du passage des surveillants ;
- Une fois votre copie ramassée, vous pourrez sortir de la salle suivant les consignes et le sens de circulation ;
- Dehors, il vous est demandé de ne pas créer de regroupements.

**2. Dans les amphithéâtres et les salles d'examens, les conditions sanitaires sont strictes :**

- la jauge se situe systématiquement entre 30% et 50% ;
- les candidats sont répartis dans les salles et les amphithéâtres selon l'ordre de la convocation ;
- les lieux de composition sont désinfectés tous les matins et aérés le plus fréquemment possible, notamment entre les épreuves (n'oubliez pas de venir avec des vêtements chauds et confortables) ;
- des lingettes désinfectantes seront mises à disposition.

**3. Pour les étudiants qui seraient malades ou « cas contact » signalés par l'ARS ou la Sécurité sociale** et de ce fait ne pourraient pas se déplacer, il convient d'envoyer un certificat médical et/ou l'attestation à l'adresse : [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr), avec l'objet « EXAMENS CERTIFICAT MEDICAL ».

**4. Ceux d'entre vous qui résident à l'étranger ou dans les DOM** et ne peuvent pas se déplacer pour venir passer les examens sur place faute d'obtenir un visa doivent impérativement se rapprocher dans les plus brefs délais de l'administration ([cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr)) avec l'objet : « CONFINEMENT HORS FRANCE METROPOLITAINE ».

**5. N'oubliez pas** de vous munir de votre attestation dérogatoire de déplacement, ainsi que de la convocation aux examens (planning publié). Pensez à venir suffisamment à l'avance sur le campus compte tenu du contexte sanitaire et de l'organisation des épreuves.

**6. Les étudiants en situation de handicap** qui devront passer en présentiel certaines épreuves seront accueillis selon les mêmes exigences sanitaires, dans les conditions habituelles requises par leur situation.

**7. Les étudiants inscrits en EAD** ainsi que **les étudiants bénéficiant d'accords de mobilité internationale** recevront un message complémentaire.

Nous vous rappelons à toutes fins utiles que, jusqu'à leur renouvellement qui devrait intervenir prochainement, vos représentants étudiants au conseil de faculté sont toujours en activité (pour ceux qui n'ont pas quitté l'établissement) et sont joignables à tout instant (<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/faculte/institution/direction-de-la-faculte>).

Avec tous nos encouragements



## [etudiants.jean-monnet] Conséquences du confinement annoncé

29 Octobre 2020 8:16

Chers étudiants,

Parce que telle est notre vocation, notre déontologie, nous avons tenu, autant que possible et dans le respect des gestes sanitaires, à vous voir, à vous enseigner face à face le fruit de nos recherches, les avancées théoriques et pratiques de nos disciplines. C'est ce qu'a permis l'enseignement alterné, à chaque fois que cela a été possible, et encore jusqu'à ce soir.

Dès vendredi matin, en raison des déclarations du président de la République, **les enseignements reprendront intégralement à distance.**  
**Compte tenu du délai de confinement, les cours seront dispensés ainsi jusqu'à la fin du semestre.**

A cette heure, nous ne savons pas encore si les examens auront lieu en présentiel - ce que nous espérons - ou bien à distance. Nous nous préparons aux deux éventualités. S'il devait y avoir, pour certaines formations, des examens prévus d'ici lundi, ceux-ci, en accord avec la présidence de l'université, pourront être maintenus (veillez bien aux annonces planning).

Cette année 2020, si difficile, si complexe, ne vous aura pas épargnés. Votre temps de présence à la faculté, pourtant indispensable, aura été réduite au minimum, hélas. Restez en contact avec vos enseignants aussi souvent que possible, par l'intermédiaire d'eCampus.

Avec tous nos encouragements,

Le doyen,  
L'équipe de direction,

---

# [administratifs.jean-monnet] Reprise des cours en enseignement alterné

22 octobre 2020 22:25

Chers étudiants,

À la suite de la conférence de presse du premier ministre ce jour, conformément aux lettres de cadrage prises par l'université, après avis pris des membres du conseil de faculté, et à la suite de la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 18 octobre 2020, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

**1. Principe :** les cours reprendront dès lundi 26 octobre en enseignement alterné (autrement dit « hybride ») selon l'emploi du temps habituel (cf. 3 pour rappel de la règle de répartition).

**2. Exceptions :** doivent demeurer en enseignement distanciel total pour encore une semaine les formations suivantes :

- la L2 éco-gestion à Orsay (+ DU langues associés + éco-mathématiques + L1/L2 parcours accéléré) ;
- le M2 Droit de la création et du numérique.

**3. Rappel de la règle de répartition :**

- Les étudiants dont le patronyme d'usage (présenté par la carte d'étudiant) commence par les lettres A à I (i) seront en présentiel en « semaine 1 » ;
- Les étudiants dont le patronyme d'usage commence par les lettres J à Z seront en présentiel la « semaine 2 » ;

La « semaine 1 » est la semaine du 14 au 19 septembre (semaine 38 du calendrier).

La « semaine 2 » est la semaine du 21 au 26 septembre (semaine 39 du calendrier).

Par la suite, les semaines 1 et 2 alterneront :

- semaine 1 = semaine 40 (du 28 septembre au 3 octobre)
- semaine 2 = semaine 41 (du 5 octobre au 10 octobre)
- semaine 1 = semaine 42 (du 12 octobre au 17 octobre)
- semaine 2 = semaine 43 (du 19 octobre au 24 octobre)
- semaine 1 = semaine 44 (du 26 octobre au 31 octobre)
- et ainsi de suite...

Pour mémoire, vous retrouverez les indications concernant le calendrier des cours en enseignement hybride sous le lien suivant : <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/actualites/nouvelles-modalites-denseignements>.

**4. « Couvre-feu » :** un justificatif sera délivré nominativement à ceux d'entre vous dont les cours ou TD s'achèvent entre 19h30 et 21h. Attention : cette pièce justificative ne suffit pas, elle doit accompagner une attestation remplie et signée par vos soins ([Attestation de déplacement dérogatoire](#) [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) > [content](#) > [download](#) > [file](#) > 16...). Les instructions pour récupérer votre pièce justificative vous seront envoyées par la voie des annonces planning.

**5. Rappel des conditions de sécurité sanitaire :** Vous trouverez l'ensemble des renseignements relatifs à l'épidémie (attitudes à adopter en cas de présomption de contamination, contacts à

joindre, médecine préventive...) sur le site internet de la faculté (<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/actualites/informations-covid19>).

L'ensemble de la communauté académique de la faculté se réjouit de vous voir reprendre, même de manière alternée, le chemin de nos campus.

Avec tous mes encouragements en cette période particulièrement troublée et difficile.

## [etudiants.jean-monnet]URGENT - ENSEIGNEMENTS A DISTANCE DU L1 AU M1

30 septembre 18 :16

Chers étudiants,

En raison de la multiplication de cas de COVID au sein du site de Sceaux de notre faculté, après accord du conseil de faculté émis ce matin et après réception de l'avis de l'ARS, nous avons pris la décision de basculer en « distanciel total » l'ensemble des enseignements dispensés sur le site de Sceaux de la L1 au M1.

Par voie de conséquence, seuls les enseignements délivrés en master 2, ainsi que les enseignements délivrés sur le site d'Orsay sont exemptés de cette mesure et demeurent en hybride (ou en présentiel pour les M2 à petits effectifs).

Compte-tenu de l'urgence de la situation, cette décision s'applique **à compter du jeudi 1er octobre pour une durée de 18 jours.**

Les enseignements pourront reprendre en hybride, **à compter du lundi 19 octobre 2020**, sauf mesure contraire décidée au niveau national ou universitaire.

Nous mettrons à profit ce temps pour constituer un réseau d'étudiants « sentinelles », avec l'aide de l'ARS et de la santé publique, permettant une plus grande sensibilisation à la crise sanitaire que nous traversons. Si vous voulez faire partie de ce réseau, je vous prie de vous faire connaître à l'adresse suivante : « [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr) », avec l'objet suivant : SENTINELLES.

Avec mes encouragements,

---

# [etudiants.jean-monnet] A LIRE ATTENTIVEMENT - Précisions sur l'hybridation

18 Septembre 2020 14:22

Chers étudiants,

Dans le cadre de la mise en place de l'enseignement alterné, la règle de répartition est exactement la même que pour les L2 pour lesquels il est déjà mis en oeuvre. Seul le calendrier change.

## **1. Rappel du calendrier :**

- **pour les cours magistraux de L2** : mise en oeuvre dès le **14 septembre** ;
- **pour les cours magistraux des autres formations, M2 exceptés** : mise en oeuvre à partir du **21 septembre** ;
- **pour les TD, toutes formations confondues** : les TD commenceront la semaine du **28 septembre**.

## **2. Rappel de la règle de répartition :**

- Les étudiants dont le patronyme d'usage (présenté par la carte d'étudiant) commence par les **lettres A à I** (i) seront en présentiel en « semaine 1 » ;
- Les étudiants dont le patronyme d'usage commence par les **lettres J à Z** seront en présentiel la « semaine 2 » ;

La « semaine 1 » est la semaine du 14 au 19 septembre (semaine 38 du calendrier).

La « semaine 2 » est la semaine du 21 au 26 septembre (semaine 39 du calendrier).

Par la suite, les semaines 1 et 2 alterneront :

- semaine 1 = semaine 40 (du 28 septembre au 3 octobre)
- semaine 2 = semaine 41 (du 5 octobre au 10 octobre)
- semaine 1 = semaine 42 (du 12 octobre au 17 octobre)
- et ainsi de suite...

## **3. ATTENTION. Jusqu'à nouvel ordre :**

- Les étudiants en **Licence Economie et Mathématiques** ainsi que les étudiants des **DU de langues et civilisation Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, Chinois/Anglais** seront toutefois regroupés en présentiel en « semaine 1 » (et en distanciel en « semaine 2 ») **quelle que soit la lettre de l'alphabet de leur patronyme usuel.**

- Les étudiants des **DU Law & Advisory, CPGE Marie Curie, DU Louvre et parcours accélérés** seront toutefois regroupés en présentiel en « semaine 2 » (et en distanciel en « semaine 1 ») **quelle que soit la lettre de l'alphabet de leur patronyme usuel.**

**Toutefois**, en raison de la mise en place complexe des TD, cette règle concernant ces formations spécifiques **peut changer**. Surveillez votre boîte de messagerie.

**4. ATTENTION.** Les TD de Méthodologie des études universitaires, qui ont déjà commencé, sont suspendus et ne reprendront que la semaine du 28 septembre.

Avec mes remerciements pour votre attention.

-----

## [etudiants.jean-monnet] A LIRE ATTENTIVEMENT

17 Septembre 2020 22:27

Chers étudiants,

Comme cela vous a déjà été dit, nous avons débuté la mise en place de **l'enseignement alterné pour les L2 la semaine du 14 septembre**.

**Le reste des cours** (jusqu'aux M1 inclus, **sauf travaux dirigés**) **passera enseignement alterné à partir du 21 septembre**.

Pour des raisons techniques et sanitaires, le début des TD, en enseignement alterné (« hybride »), a été repoussé d'une semaine. De sorte que **les TD débuteront la semaine du 28 septembre** (non celle du 21 comme initialement prévu).

**Ceux d'entre vous qui doivent demeurer à l'isolement** en raison de l'épidémie, soit temporairement (test PCR en cours, cas contact ou cas avéré), soit plus longuement (personne déclarée vulnérable ou vivant avec une personne vulnérable), pourront assister aux cours intégralement à distance. **Il doivent impérativement indiquer leur situation** à l'adresse « [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr) ».

**Pour accéder à vos cours à distance, vous devez vous connecter à eCampus avec votre adresse et votre mot de passe de l'Université** (pour accéder à eCampus, vous devez avoir impérativement activé votre compte ADONIS ainsi que votre compte eCampus - cf messages précédents ou site internet de la Faculté).

Une fois connecté à eCampus, vous pouvez visualiser l'ensemble de vos cours en une série de « fenêtres » :

- vous sélectionnez le cours auquel vous devez assister selon votre emploi du temps
- une fois que vous êtes dans l'espace de cours adéquat, vous entrez dans la « session Collaborate » créée pour l'occasion : il s'agit d'un lien web sur lequel vous devez cliquer pour entrer dans la salle de cours ou l'amphi virtuels.

Sur les campus de Sceaux, d'Orsay et de Fontenay, les règles sont toujours les suivantes :

- port du masque obligatoire sur l'ensemble des campus de la Faculté, à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- distanciation spontanée en tous lieux (ne pas manger en groupe, ne pas fumer en groupe) - dispersez-vous sur l'ensemble des espaces disponibles.
- contactez immédiatement « [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr) » en cas d'infection ou de suspicion d'infection au COVID-19.

En vous remerciant pour votre attention, je vous renouvelle mes encouragements et vous souhaite, en dépit des circonstances, une belle année académique.

-----

[etudiants.jean-monnet] ATTENTION - URGENT - L2 DROIT ECO GESTION  
JEAN MONNET

12 Septembre 2020 23:18

**Ce message s'adresse exclusivement aux étudiants de L2 Droit et Économie-Gestion de la Faculté Jean-Monnet**  
**A lire très attentivement**

Chers étudiants,

Dès lundi, 14 septembre, nous procéderons à une « hybridation » des enseignements de L2 qu'il n'était pas possible de mettre en place jusqu'à présent.

Cette « hybridation » consiste à scinder en deux groupes les amphithéâtres (et prochainement les TD) et à ne faire venir en présentiel à la Faculté, alternativement (une semaine sur deux), que l'un seul des deux groupes, l'autre suivant les cours **en direct, à distance**. Cette modalité vous a déjà été présentée comme étant en cours d'élaboration dans la lettre de rentrée, publiée sur le site de la Faculté. Nous en accélérons sa mise en oeuvre en raison de l'évolution des conditions sanitaires en cette rentrée.

L'hybridation des enseignements ne commencera le 14 septembre **que pour les L2**. Progressivement, nous la mettrons en place pour l'ensemble des formations, à partir du 21 septembre. Cette hybridation a pour objectif de réduire le nombre d'étudiants dans les amphithéâtres ainsi qu'en TD, permettant une distanciation physique acceptable.

Techniquement, lorsque vous aurez à suivre le cours à domicile, il vous faudra vous connecter à **eCampus**. Cela signifie que vous devez impérativement, dès aujourd'hui si tel n'est pas le cas, **activer votre compte eCampus** (cf. tutoriel pièce jointe ; 12 heures de temps d'activation ; adresse en cas de difficulté : [cellule-ecampus.droit-economie-gestion@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-ecampus.droit-economie-gestion@universite-paris-saclay.fr)), sans quoi vous ne pourrez accéder au cours. Par ailleurs, seuls les étudiants suivant le cours à distance pourront accéder au cours : il sera impossible à celui qui doit être en cours physiquement de se connecter. J'insiste sur le fait que, même si les cours magistraux ne sont pas obligatoires, vous ne pourrez pas suivre le cours à distance s'il est indiqué que vous devez suivre ce cours en présentiel (si vous n'assistez pas au cours, il vous faudra trouver un autre moyen de récupérer ce cours). Ce qui signifie que ceux d'entre vous qui se verraient dans l'impossibilité de venir en cours pour cause de « mise en quarantaine », ou d'attente des résultats du test PCR devront impérativement se faire connaître auprès de l'administration (obligation qui leur incombe par ailleurs pour des raisons purement sanitaires).

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que les cours seront diffusés **en direct**. De sorte que vous devrez impérativement **respecter le calendrier** des cours qui vous a été transmis en début d'année.

Les cours seront diffusés à distance et en direct depuis l'espace du cours sur eCampus à partir d'une « session Collaborate » à laquelle vous devrez vous connecter spécifiquement une fois que vous aurez accédé à l'espace de cours.

Pour savoir qui devra venir sur le campus lundi et qui devra rester chez soi (ou bien dans un lieu où vous pourrez suivre le cours), voici la **règle de répartition** :

- Les étudiants dont le patronyme d'usage (présenté par la carte d'étudiant) commence par les **lettres A à I** (i) seront en présentiel en « semaine 1 » ;
- Les étudiants dont le patronyme d'usage commence par les **lettres J à Z** seront en présentiel la « semaine 2 » ;
- Les étudiants en **Licence Economie et Mathématiques** ainsi que les étudiants des **DU de langues et**

**civilisation Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, Chinois/Anglais** seront toutefois regroupés en présentiel en « semaine 1 » (et en distanciel en « semaine 2 ») **quelle que soit la lettre de l'alphabet de leur patronyme usuel.**

- Les étudiants des **DU Law & Advisory, CPGE Marie Curie, DU Louvre et parcours accélérés** seront toutefois regroupés en présentiel en « semaine 2 » (et en distanciel en « semaine 1 ») **quelle que soit la lettre de l'alphabet de leur patronyme usuel.**

La « semaine 1 » est la semaine du 14 au 19 septembre (semaine 38 du calendrier).

La « semaine 2 » est la semaine du 21 au 26 septembre (semaine 39 du calendrier).

Par la suite, les semaines 1 et 2 alterneront :

- semaine 1 = semaine 40 (du 28 septembre au 3 octobre)
- semaine 2 = semaine 41 (du 5 octobre au 10 octobre)
- semaine 1 = semaine 42 (du 12 octobre au 17 octobre)
- et ainsi de suite...

J'attire enfin votre attention sur le fait que cette règle de répartition pourra changer au moment de l'attribution des groupes de TD. Vous en serez naturellement avertis. Surveillez bien vos messages et les annonces planning.

Avec tous nos encouragements.

-----  
[\[etudiants.jean-monnet\]](#) Informations complémentaires importantes

11 Septembre 2020 11:15

Chers étudiants,

En cette fin de semaine de rentrée, la plupart d'entre vous a déjà reçu ses premiers cours (hors TD). Le corps enseignant ainsi que l'ensemble des agents de l'administration de notre faculté sont très heureux de vous voir à nouveau animer notre campus.

Plusieurs informations importantes vous ont déjà été communiquées en début de semaine, d'autres informations importantes figurent sur le site internet de la faculté que vous devez consulter fréquemment. Toutefois, nous vous rappelons que les consignes réglementaires imposent le port du masque sur l'ensemble du campus, à l'intérieur comme à l'extérieur (I), la distanciation ne devant être mise en place, jusqu'à nouvel ordre, que dans la mesure du possible (II).

### **I. Sur le port du masque**

Il vous a déjà été indiqué à plusieurs reprises que l'efficacité du port du masque tient à la façon dont il est porté : depuis le haut du nez jusque sous le menton. Toute autre manière de le porter fait courir un risque de propagation du virus. Par ailleurs, vous devez porter un masque propre. Le masque doit être porté à tout moment sur le campus, à l'intérieur des bâtiments comme à l'extérieur.

À la question : « Je ne peux pas le porter quand je mange ou quand je fume, comment je fais ? », la réponse est simple : vous ne mangez pas en groupe, vous ne fumez pas en groupe. Vous recherchez un isolement, au CROUS comme à l'extérieur. Pour leur santé, nous souhaiterions pouvoir convaincre les fumeurs de ne pas s'adonner à ce vice, que nous ne saurions encourager.

### **II. Sur la distanciation**

Selon la réglementation en vigueur (**qui peut évoluer dans les heures qui viennent - surveillez les annonces planning**), la distanciation en cours (amphis ou salles de TD) n'est pas une obligation absolue dans la mesure où



le port du masque est, lui, obligatoire (cf. I). Toutefois, comme cela vous a déjà été indiqué, des solutions numériques permettant que vos cours soient dispensés simultanément en amphithéâtre et à distance sont en voie d'installation. Cette mise en place nécessitera, ainsi que cela vous a déjà été dit, une nouvelle organisation (alternance de présence et de distance). Cette nouvelle organisation vous sera indiquée dès que possible.

En outre, nous vous rappelons que vous pouvez rechercher **activement** cette distance lorsque vous sortez des amphithéâtres, en occupant l'espace (naguère un parking) libéré pour vous sous le bâtiment D et à proximité. Dispersez-vous sur le campus en attendant le cour suivant.

Le bon déroulement des cours repose en grande partie sur **votre sens des responsabilités**, en particulier concernant le port adéquat du masque, mais aussi la distanciation « naturelle » (disséminez-vous dans les amphithéâtres autant que possible - parfois c'est possible), ainsi que sur le campus. Ne déjeunez pas en groupe, ne fumez pas en groupe, n'hésitez pas à ouvrir vous-mêmes les portes ou les fenêtres, anticipez les demandes de vos professeurs...

Par ailleurs, vous trouverez pour rappel, en pièce jointe, les consignes à suivre en cas de suspicion de contamination ou de fréquentation d'un « cas contact ».

Pour toute question sanitaire, suspicion de contamination, cas contact, problème pédagogique lié au virus, vous pouvez contacter le « référent COVID » via la cellule de crise de la faculté : [cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr](mailto:cellule-crise.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr).

Pour tout problème médical en général, vous pouvez ajouter aux destinataires de votre message la médecine préventive de l'université : [prevention.medecine@universite-paris-saclay.fr](mailto:prevention.medecine@universite-paris-saclay.fr).

Pour toute question liée spécifiquement à vos études, vous pouvez contacter la directrice des études, Mme Fanny Binois, qui fera le lien avec les différents services de la faculté : [fanny.binois@universite-paris-saclay.fr](mailto:fanny.binois@universite-paris-saclay.fr).

Vous renouvelant nos voeux de bonne rentrée,

Le doyen  
L'équipe de direction